



# Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

**ANR Info n° 105**

**Août 2024**

## Dans ce numéro :

Le mot du Président	1
Offre Amicale Vie	1
Cotisations 2024	2
La vie du groupe	2
Activités réalisées	2-3
Activités à venir	3
Brèves	3-4

## Annexes :

Inscription Voyage CORSE  
Mai 2025  
Inscription Exposition MIQUE  
Inscription repas à l'Atelier

## Nos coordonnées :

www.anr54.org  
anrptt54@wanadoo.fr

Tel. : 03 83 56 38 75  
Laisser un message

107 avenue Carnot  
54130 SAINT MAX

## Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes en plein été et pour l'instant nous avons connu des orages, qui je l'espère ne vous ont pas trop impacté, mais pas encore de périodes de grande chaleur toujours difficiles à supporter pour les séniors.

Malgré cette période un peu trouble, l'ANR 54 continue son chemin. Nous espérons avoir de nouveaux locaux pour septembre.

Nos dernières sorties, les asperges en Alsace et la visite de Saint Mihiel, ont rencontré un certain succès (nous étions en limite pour les places au restaurant de Saint Mihiel), elles se sont bien déroulées malgré un changement de bus pour la sortie en Meuse.

Pour 2025, la « Grande sortie » sera le tour de la Corse en mai sur une semaine (le détail de ce voyage est sur notre site ANR54). N'hésitez pas à en parler à vos connaissances même s'ils ne sont pas encore adhérents à l'ANR, le montant de la cotisation étant dérisoire par rapport au prix du voyage car il nous faut un minimum de participants pour le réaliser.

Par ailleurs je tiens à signaler que nous sommes très rarement avisés de la disparition de nos adhérents et cet état de fait nous amène parfois à ne pas envoyer nos condoléances, voir adresser des souhaits d'anniversaire à des personnes qui hélas nous ont quitté, aussi je demande aux familles de ne pas nous en tenir rigueur.

Je vous souhaite de bien terminer cet été et espère vous retrouver en automne pour notre programme prévisionnel avec les repas de secteur, la visite de Luxeuil et un marché de Noël.  
A bientôt

Alain PIERRE



## Assurance décès (mutuelle de l'ANR)

**Vous êtes adhérent à l'ANR, vous avez moins de 76 ans,  
alors, entrez à l'Amicale-Vie**

**Vous pouvez adhérer en ligne : <https://amicale-vie.fr/jadhere-en-ligne/>**

votre correspondant départemental : Pierre MEYER  
Tel : 06 86 80 83 67

### Cotisations 2024

Il n'est pas trop tard pour envoyer votre chèque libellé au nom de l'ANR 54 à :  
Christiane PIERRE 1 Allée Costes et Bellonte 54420 SAULXURES LES NANCY  
Téléphone 03 83 21 91 33

**Note importante** : l'ANR reconnue d'intérêt général vous donne droit à une réduction fiscale de 66% sur cotisation, hors abonnement à la revue « La Voix de l'ANR ». Un reçu fiscal vous sera délivré **UNIQUEMENT** en cas de contrôle fiscal

ADHESION	INDIVIDUEL	COUPLE
Annuelle avec revue	<b>32€</b>	<b>46€</b>
Annuelle sans revue	<b>23€</b>	<b>37€</b>

Déclarer la partie adhésion (23 ou 37€) dans la case 7UF de votre déclaration de revenu

### La Vie du Groupe

#### Nouveaux adhérents :

Mme	BOUTILLIAT	Yolande	PULNOY
Mme	ROBINOT	Aurore	VANDOEUVRE LES NANCY

#### Décès :

Le Comité renouvelle ses condoléances aux familles de :

Mme	HUMBERTCLAUDE	Agnès	VILLERS LES NANCY
M.	BEAUQUEL	Michel	VARANGEVILLE
M.	DALLE	PIERRE	RICHARDMENIL
Mme	FUSTER	Renée France	NANCY
M.	DEMEURE	Guy	SAINT MAX

### Rappel

N'hésitez pas à consulter le site de notre association [www.anr54.org](http://www.anr54.org) sur lequel peuvent figurer des propositions des autres groupes départementaux lorrains mais aussi des propositions nationales et bien sûr des nouvelles de nos activités avec quelques photos souvenir.

***Dans les 30 derniers jours ce sont 430 consultations qui ont été réalisées.***

Si vous souhaitez recevoir nos ANR INFO par mail merci de nous en faire part via un petit message sur notre boîte [anrptt54@wanadoo.fr](mailto:anrptt54@wanadoo.fr)

### ACTIVITÉS RÉALISÉES

#### Sortie Asperges à HOERDT le 14 mai

29 personnes ont découvert la fabrication des poteries BECK à Soufflenheim de l'argile à l'engobage en passant par la réalisation des décors à la main par de véritables artistes. Le déjeuner, avec ses excellentes asperges accompagnées de charcuterie et de trois sauces, a été particulièrement apprécié. La journée s'est terminée par une visite de la ferme où nous avons appris beaucoup de choses sur les asperges et leur culture.



**Voyage à Vaux le Vicomte le 28 et 29 mai**

Nous étions 4 adhérents de l'ANR à prendre la route pour le Château de Vaux le Vicomte. Ces deux jours nous ont permis de connaître toute l'histoire du surintendant Fouquet ainsi que celle de son château. Malgré la pluie lors de la visite des jardins, nous sommes revenus enchantés de notre voyage et de notre guide.

**Sortie en Meuse le 25 juin**

31 participants ont apprécié de découvrir le patrimoine de Saint Mihiel. Après un déjeuner en terrasse la visite de la chocolaterie et surtout la dégustation de ses spécialités ont ravis les gourmands qui sont repartis avec des petites douceurs en souvenir. Un petit arrêt à Commercy a fini de combler la quête en sucrerie !!

**Promenades du jeudi**

Merci à Michel qui, malgré une météo chaotique qui rend impraticable beaucoup de chemins, permet à un petit groupe de fidèles de continuer à marcher tous les 15 jours le matin dans le secteur de Nancy. N'hésitez pas à les rejoindre : contact Christiane PIERRE au 03 83 21 91 33 ou sur la boîte mail de l'ANR.

**ACTIVITÉS A VENIR**

Journée à Luxeuil en octobre

En Novembre nos repas de secteur

Un marché de Noël en décembre

**BREVES**

**Attention le code d'accès au « site des adhérents » du site de l'ANR SIEGE a changé. Si vous le voulez merci de nous laisser un message sur notre répondeur ou en nous faisant un mail sur notre boîte [anrptt54@wanadoo.fr](mailto:anrptt54@wanadoo.fr)**

**La loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 pour une société du bien-vieillir et de l'autonomie a été publiée au Journal officiel du 9 avril 2024**

La loi comprend différentes mesures :

*Prévention de la perte d'autonomie et lutte contre l'isolement.*

La loi prévoit l'organisation au moins tous les trois ans d'une conférence nationale de l'autonomie. Elle crée un service public départemental de l'autonomie (SPDA).

*Maltraitements et droits des personnes en établissement.*

Les personnes hospitalisées ou prises en charge en établissement de santé ou en Ehpad devront être invitées à désigner une personne de confiance.

Les personnes hébergées en établissement de santé ou en Ehpad se voient reconnaître un droit de visite quotidien et une visite quotidienne est reconnue aux personnes en fin de vie ou en soins palliatifs.

Le droit pour les résidents en Ehpad d'accueillir leur animal de compagnie est aussi garanti.

*Mesures en faveur des aides à domicile.*

Une carte professionnelle sera délivrée d'ici 2025 aux aides à domicile intervenant auprès des personnes âgées et handicapées.

Des aides financières de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) sont créées pour les déplacements des aides à domicile.

La loi ouvre la possibilité pour dix départements de remplacer la tarification horaire des services d'autonomie à domicile par une tarification globale ou forfaitaire.

*Activités et régulation des Ehpad.*

Dans le cadre de l'aide sociale à l'hébergement, la loi supprime l'obligation alimentaire pour les petits-enfants et leurs descendants.

Les Ehpad publics autonomes devront coopérer dans le cadre de nouveaux groupements territoriaux sociaux et médico-sociaux (GTSMS).

Les ARS pourront instaurer un quota minimal de places réservées à l'accueil de nuit dans les Ehpad à titre expérimental de juin 2024 à juin 2026.

Les règles sur l'évaluation de la qualité dans les Ehpad et autres établissements sociaux et médico-sociaux sont confortées.

Les règles relatives à la quantité et à la qualité nutritionnelle des repas proposés en Ehpad seront fixées par un cahier des charges établi par arrêté des ministres chargés des personnes âgées et de l'alimentation.

**A LA UNE ANR Actualités. Vigilance**

Suite à l'AG de l'ANR à Paris les 28 et 29 mai et suite au chamboulement créé par les élections législatives anticipées, l'ANR a raison de rappeler ses « exigences » pour les mois à venir dans sa motion votée à l'unanimité. Il est bon de rappeler les quelques points essentiels : Tout d'abord son titre « Des citoyens malmenés par les pouvoirs publics ». L'ANR rappelle que le niveau d'implication des retraités au service des autres doit être reconnu face à l'ostracisme général manifesté envers eux. La discrimination par l'âge n'a pas sa place. Leur représentation et leur participation très insuffisante dans les structures sociales représentatives doivent devenir incontournables. Les retraités doivent participer à la gouvernance des régimes de retraites. Les retraités de l'ANR déplorent la régression de leur pouvoir d'achat. Ils regrettent aussi que la loi sur le grand âge autonomie annoncée comme une grande réforme sur l'autonomie soit remplacée par le projet de loi « bâtir le bien vieillir » bien moins ambitieux et bien plus restrictif. Cette loi doit concerner toutes les personnes en situation de handicap dont 16,2% ont plus de 64 ans en 2022. Le financement de celle-ci doit être pérenne et suffisant. C'est pourquoi les retraités de l'ANR assurent les élus de leur détermination à faire aboutir cette revendication. En conséquence, les retraités de l'ANR considèrent que la loi promulguée en mars 2024 « Bâtir la société du bien vieillir » ne traite pas suffisamment des problèmes du vieillissement de la population et de la perte d'autonomie. Ils resteront vigilants sur la mise en place du Service Public Départemental de l'Autonomie...

**Les fauteuils roulants : ils seront intégralement remboursés dès la fin de l'année**

Le remboursement intégral des fauteuils roulants annoncé par Emmanuel Macron en 2023, se concrétisera donc cette année. Cette annonce, portée par les ministres en charge de la Santé et du Handicap, marque une étape décisive dans l'amélioration du quotidien des seniors et des personnes en situation de handicap. Fadila Khattabi, ministre déléguée aux Personnes handicapées, a en effet confirmé que les fauteuils roulants – qu'ils soient électriques ou manuels – bénéficieront d'un remboursement à 100% « avant la fin 2024 ». Un geste qui va simplifier et soulager le quotidien des personnes à mobilité réduite



**Association Nationale de Retraités**

**Groupe Meurthe-et-Moselle**

**Reconnue d'intérêt général**

## LA CORSE

« Les couleurs d'une île »

8 jours / 7 nuits

Du 13 au 20 mai 2025



*Un soleil omniprésent, une lumière qui fait vibrer la mer, on se croirait dans un autre monde. Un monde rempli de lieux pas communs du tout, un petit rocher tout vert balancé là au milieu du grand bleu. En haut, le passé, ses souvenirs et le vert touffu d'un impénétrable maquis ; en bas, toutes les nuances de bleu de la mer.*

### **Jour 01 – NANCY – LUXEMBOURG - BASTIA – LUCCIANA**

Transfert en autocar vers l'aéroport de Luxembourg et envol pour Bastia

Continuation vers LUCCIANA et installation à l'Hôtel 3\*

### **Jour 02 – LUCCIANA – CAP CORSE – LUCCIANA**

Direction Cap Corse l'un des endroits les plus beaux de l'île avec découverte du belvédère du moulin MATTEI, découvert du port de plaisance de Macinaggio

### **Jour 03 – LUCCIANA – AIGUILLES DE BAVELLA – ZONZA – SARTENE**

Passage par la vallée de la Solenzara et ses piscines naturelles, arrêt pour admirer les aiguilles de BAVELLA et arrêt dans le petit village de ZONZA. Temps libre à Sartène et installation à l'Hôtel

### **Jour 04 – SARTENE – BONIFACIO – ILES LAVEZZI – SARTENE**

Départ vers BONIFACIO pour un embarquement pour une promenade en mer, déjeuner de poissons sur le port. Promenade en petit train touristique et visite guidée de la Citadelle

### **Jour 05 – SARTENE – AJACCIO – CALANQUES DE PIANA – PORTO**

Départ vers Ajaccio pour une visite guidée, visite de l'église Saint Roch et concert polyphonique. Après le déjeuner continuation vers les calanques de PIANA. Arrivée à Porto et installation à l'hôtel

➡ **Voir la suite au dos**

**ATTENTION : PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITE DE MOINS DE 10 ANS OBLIGATOIRE**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 27 septembre 2024**

Coupon et chèque libellé à l'ordre : **ANR 54** adressés à :

Marie-Thérèse RENAUD – 9 rue de la Vervaux – 54425 PULNOY ☎ **06 37 50 69 17**

**Les adhérents doivent être à jour de cotisation**

### **CIRCUIT CORSE 13 AU 20 MAI 2025**

Voyageur(s) : Nom.....Prénom .....

Nom.....Prénom .....

Adresse .....

Téléphone domicile.....Portable obligatoire .....

E-mail : .....

Règle .....acompte x 300€ = .....

### **Jour 05 – SARTENE – AJACCIO – CALANQUES DE PIANA – PORTO**

Départ vers Ajaccio pour une visite guidée, visite de l'église Saint Roch et concert polyphonique. Après le déjeuner continuation vers les calanques de PIANA. Arrivée à Porto et installation à l'hôtel

### **Jour 06 – PORTO – CORTE – LA BALAGNE – ILE ROUSSE**

Départ vers les spectaculaires gorges de SPELUNCA. Continuation dans les plus belles montagnes de Corse. Puis direction CORTE avec une promenade en petit train et visite guidée de la citadelle et du musée de la Corse. Arrivée en Balagne et installation à l'Hôtel

### **Jour 07 – ILE ROUSSE – VIEUX VILLAGES DE BALAGNE – CALVI – LUCCIANA**

Découverte des villages de Balagne. Visite guidée de la citadelle de CALVI. Arrivée à l'Hôtel de LUCCIANA où une soirée musicale vous attend

### **Jour 08 – LUCCIANA – BASTIA - LUXEMBOURG – NANCY**

Visite guidée de Bastia et transfert vers l'aéroport pour un retour vers Luxembourg. Transfert en autocar vers Nancy

### **Prix par personne (chèques vacances acceptés) :**

**De 20 à 24 participants : 1995€**

**De 25 à 29 participants : 1885€**

**De 30 à 34 participants : 1795€**

**Supplément chambre individuelle (4 maxi) : + 95€**

**Echéancier : 300€ d'acompte, 565€ 29 novembre 2024, 565€ 31 janvier 2025**

**et solde le 14 mars 2025**

### **CE PRIX COMPREND :**

- Le transport en autocar Nancy- Luxembourg- Nancy (autre arrêt possible nous consulter)
- Le transport aérien toutes taxes comprises
- L'accueil à l'aéroport et les transferts aéroport/Hôtel
- Le transport terrestre en autocar de tourisme climatisé
- 7 nuits base chambre double/twin dans des hôtels 3\*
- La pension complète du dîner du jour 01 au petit déjeuner du jour 08
- Les boissons aux repas soit ¼ de vin + eau en carafe
- Une dégustation de produits de locaux pendant le circuit
- Les services d'un guide accompagnateur pendant le circuit
- Les assurances Responsabilité Civile et Assistance rapatriement médical
- L'assurance annulation
- Une pochette de voyage avec guide touristique



**Association Nationale de Retraités**

**Groupe Meurthe-et-Moselle**

**Reconnue d'intérêt général**

**VISITE GUIDÉE  
EXPOSITION RICHARD MIQUE  
Hôtel Abbatial LUNEVILLE  
Mercredi 11 Septembre 2024**



**1<sup>ER</sup> Architecte de Stanislas Leszczyński, le lorrain Richard Mique (1728-1794) travailla au service des reines de France (Marie Leszczyńska et Marie-Antoinette). A l'occasion du 230<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, c'est son histoire et ses œuvres que la nouvelle exposition de l'Hôtel abbatial vous propose de découvrir, sans oublier un voyage immersif au cœur de la société du XVIII<sup>e</sup> siècle.**

⇒ **Rendez-vous à 14 H 45  
1, Place Saint-Rémy à Lunéville  
Covoiturage possible**

**Prix d'entrée : 3 € par personne**

Inscription à l'aide du coupon pour le **lundi 2 septembre 2024**.

Coupon et chèque libellé à l'ordre : ANR 54 adressés à :

Marie-Thérèse RENAUD – 9 rue de la Vervaux – 54425 PULNOY – 06 37 50 69 17

**Les adhérents doivent être à jour de cotisation.**

---

**EXPOSITION MIQUE**

M., Mme..... Prénom .....

Adresse .....

N° de Téléphone ..... e-mail .....

Réserve ..... places x 3 € = .....

Covoiturage :

Propose des places

cherche des places



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

**REPAS AU RESTAURANT L'ATELIER**  
**38 Impasse Berthollet à LUDRES**  
**Mercredi 18 septembre 2024**

Pour la rentrée, nous resterons en ville pour nous retrouver autour d'un repas.  
**Rendez-vous à 12 heures.**

Au menu :

- ▶ Apéritif
- ▶ Salade César ou Terrine de campagne
- ▶ Brochette de volaille marinée sauce champignons et ses frites ou Pavé de saumon sauce poisson et son mélange de 3 riz
- ▶ Crème Brûlée ou Moelleux au chocolat et sa glace vanille
- ▶ Vin - eau – café

**Le prix est fixé à 35 Euros** (déjeuner et boissons comprises)

Pour se rendre au restaurant en bus :

Ligne 14 : arrêt Ludres Cinéma (6' à pied)

Ligne 21 : arrêt Pascal (4' à pied)

**En cas de désistement, un délai de 3 jours ouvrables est demandé pour annulation et devra être respecté.**

Inscription à l'aide du coupon pour le **3 septembre 2024**.

Coupon et chèque libellé à l'ordre : ANR 54 adressés à :

Marie-Thérèse RENAUD – 9 rue de la Vervaux – 54425 PULNOY – 06 37 50 69 17

---

**Repas à l'Atelier**

M., Mme..... Prénom .....

Adresse .....

N° de Téléphone ..... e-mail .....

Réserve ..... places x 35 € = .....

Votre choix :

Salade César       Terrine de campagne

Brochette volaille       Pavé saumon

Crème brûlée       Moelleux au chocolat